# Parlons Vélo! Municipales 2020 La Rochelle (17000)

# Réponses de Olivier Falorni, au nom de la liste « La Rochelle, le Renouveau 2020 »

- le 21/02/2020 à 15:45 -

# Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

## Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le schéma directeur vélo de l'Agglo est établi jusqu'en 2030, malheureusement sa mise en œuvre est peu visible.

VLV demande que ce schéma soit appliqué et puisse évoluer en concertation.

VLV propose de prévoir un budget annuel de 25€/habitant pour l'ensemble de l'Agglo.

VLV demande que les acteurs (agents et élus) en lien avec le vélo soient sensibilisés et formés aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous poursuivrons le plan vélo qui sera revu chaque année afin de l'ajuster aux demandes de chaque commune de l'agglomération. Les crédits inscrits au budget 2020 seront intégralement consommés à la différence des exercices budgétaires précédents.

#### Action n°2: je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

VLV souhaite que ce responsable soit clairement identifié à l'intérieur des services de la ville et systématiquement consulté pour l'ensemble des projets de voirie.

VLV souhaite la mise en place à l'échelle de l'Agglo d'un comité vélo ayant un réel pouvoir décisionnaire.

Le responsable vélo sera un(e) élu(e) qui animera le comité vélo dont les pouvoirs codécisionnaires seront affirmés.

# Développer un réseau cyclable cohérent

# Action n°3: je m'engage

Créer un réseau express vélo : ni voiture, ni piéton, le vélo doit avoir sa place à lui sur les principaux itinéraires.

Une continuité des itinéraires cyclables doit être atteinte d'ici la fin du mandat.

Une charte des aménagements cyclables permettant de bons aménagements, réellement cyclables, et une lisibilité accrue de ces derniers pour l'ensemble des usagers (cyclistes mais aussi piétons et surtout automobilistes et ce quelle que soit leur provenance) doit être mise en place par l'Agglo en partenariat avec VLV.

Nous développerons l'usage de la bicyclette en créant un réseau express vélo permettant de relier les pôles structurants de l'agglomération par des sites propres cyclables sécurisés.

# Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4: je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. Concentrer la circulation automobile sur les grands axes en y adjoignant des pistes cyclables prioritaires.

Créer des zones à très faible circulation dans les rues résidentielles (sens unique, mise en cul de sac, limitation drastique de la vitesse, mise en oeuvre de Vélorue comme à Lille...) pour empêcher la circulation de transit à travers ces quartiers et devant les écoles.

Exploiter toutes les solutions alternatives à la voiture.

S'appuyer sur des solutions qui fonctionnent ailleurs (Copenhague, Amsterdam...).

Nous proposons une révision globale du plan de circulation en large concertation avec tous les partenaires permettant ainsi de hiérarchiser les flux de circulation. Cela aura pour conséquence de libérer certaines voies de la circulation automobile.

# Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°5: je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Un effort particulier pourra être proposé dans les quartiers prioritaires de la ville.

Notre projet prévoit d'installer des aires de stationnement que ce soit dans les quartiers ou en cœur de ville. Toutes ces aires devront être équipées d'un système de vidéo protection.

#### Action n°6: je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Un des freins à l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien est de savoir où on pourra le stationner et dans quel état on va le retrouver... si on le retrouve.

Installer ces stationnements permet de lever ces obstacles au développement de l'utilisation du vélo.

Bien entendu. Nous n'allons pas généraliser le dispositif "Savoir rouler à vélo" et ne pas installer de locaux à vélos dans les écoles. Nous permettrons donc à chaque écolier rochelais de pouvoir venir à son école à vélo et de le garer dans un local sécurisé.

### Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Ces stationnements vélos permettent d'optimiser un espace que la réglementation impose de libérer avant 2026.

Nous interdirons progressivement le stationnement des véhicules motorisés à moins de 5 mètres des passages piétons. D'abord dans les zones les plus accidentogènes.

#### Action n°8 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Que proposez-vous pour inciter les entreprises à choisir ce nouveau mode de transport des marchandises?

Nous élaborerons un schéma de logistique durable avec des véhicules utilitaires propres facilitant la desserte du centre-ville et la gestion du dernier kilomètre. Les vélos cargos pourront utiliser les places de stationnement pour livraison.

# Promouvoir une culture vélo

### Action n°9: je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Seriez-vous prêt à déployer ce programme dans toutes les écoles de la ville en vous appuyant sur les forces vives existantes (les associations, les bénévoles, les agents, les enseignants...)?

Quelles actions seriez-vous prêt à mettre en œuvre (vélo-école, cyclobus, traitement des abords des écoles, sorties à vélos, auto-réparation, bourses à vélo) pour étendre ce programme et tendre vers un véritable système vélo?

Ce point est inscrit au projet municipal que nous proposons aux Rochelais. Il prévoit de généraliser à toutes les classes des écoles élémentaires l'action "Savoir rouler à vélo" afin d'enseigner aux écoliers la pratique du vélo de façon sécurisée et autonome dès le plus jeune âge et de leur faire connaître les bases du code de la route. C'est aussi préparer les futurs citoyens à se déplacer à vélo au quotidien et à inscrire ce réflexe comme habitude.

## Action n°10 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

« Montrer l'exemple n'est pas la meilleure façon de convaincre, c'est la seule. »

Ce sera, de plus, le meilleur moyen de se rendre compte de l'efficacité de tel ou tel aménagement ou de telle ou telle décision. Vous engagez-vous à faire l'ensemble de vos déplacements intra-communaux en mode actif (à pied, à vélo, en transport en commun)?

Dans le même esprit de l'exemplarité, équiper la municipalité et l'Agglo de vélos, VAE, vélos-cargo, tricycles, bi ou tri-porteur, tandem... et inciter les agents à utiliser ces équipements (autorisation d'utilisation sur la pause déjeuner, table ronde sur l'adaptation de ces équipements aux personnes et aux tâches...)

Vous engagerez-vous dans cette démarche?

Je suis aujourd'hui piéton, cycliste, utilisateur des transports en commun et automobiliste en fonction de mes besoins. Demain, si je suis élu maire, j'userai toujours de ces moyens de locomotion.

# Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la·le candidat·e